

## Pornichet

### Un conseil municipal animé

C'est dans le cadre du congrès des maires de l'Ouest que le conseil municipal a été filmé par France 3, pour que les téléspectateurs soient témoins du fonctionnement de la démocratie locale. Est-ce la présence des caméras qui a pigmenté les débats ? Toujours est-il que l'opposition s'est montrée très réactive pendant toute la durée du conseil.

Dès l'ouverture de la séance, une motion concernant la décision du garde des Sceaux de supprimer deux postes de juge d'instruction à Saint-Nazaire, trouvée sur les tables de l'opposition, a suscité quelques éclats. « **Nous n'avons pas à cautionner ce genre de motion, qui est du ressort des affaires politiques**

**nationales** », a estimé l'opposition. Ce à quoi Jacques Lambert a rétorqué que cette réforme concerne 300 000 justiciables. Cette suppression devrait intervenir en mars 2008. Ensuite, les victimes, les mis en examen et les témoins devront se rendre à Nantes pour faire œuvre de justice. « **Je demande la création d'un pôle d'instruction à Saint-Nazaire, où trois magistrats instructeurs peuvent délibérer** », a déclaré le maire. Pour M. Empereur, ce sont là les arguments d'un avocat, et non pas d'un maire. Il a décidé de ne pas participer au vote.

Autres points abordés : la désignation de Christian Lagon, nouveau membre de la commission

sports, culture et animation, suite à la démission de Mme Jan et celle de Xavier Perrin pour la mission locale.

Sur l'attribution du marché public pour la construction d'un centre horticole, Brigitte Gautier-Noblet, adjointe, a rappelé que « **nous faisons preuve d'opiniâtreté pour rester dans les enveloppes fixées. Beaucoup de démarches de négociation sont nécessaires avec les entreprises qui ont beaucoup de travail** ».

La ZAC de la Virée des Landes, avec 26 lots affectés, 4 lots à Espace domicile et 22 lots en accession à la propriété, est achevée.

### Discussion houleuse au sujet du sentier littoral de Sainte-Marguerite

Avis de tempête sur le conseil municipal de novembre... Un mouvement houleux de l'opposition a pris forme quand Roland Allaire, adjoint, a abordé la question de l'échange de terrains entre la commune et la société Sogesdev, pour créer un passage accessible et praticable sur la plage de Sainte-Marguerite.

Ainsi, la commune exerce son droit de passage sur la propriété d'une surface de 329 m<sup>2</sup>, sise 108, avenue du Littoral, appartenant à la société Sogesdev. Mais, il s'avère que cette surface est insuffisante car, à cet endroit, la falaise s'érode, d'où l'utilité d'avoir un passage plus important. La commune a donc proposé à la dite société d'élargir la servitude de passage d'une emprise supplémentaire de 184 m<sup>2</sup>, et de réaliser une clôture sur le littoral afin de garantir le passage public.

La société Sogesdev a donné son accord, mais souhaite en



Tempête sur le 108, avenue du Littoral.

échange la parcelle communale voisine, d'une surface de 208 m<sup>2</sup>, estimée à 8 320 € par le service des Domaines.

Réaction de M. de la Fouchardière, de l'opposition : une association se porterait acquéreur de cette parcelle et souhaiterait la mettre à disposition du littoral. L'association Prosimar craint en effet que la Sogesdev ne soit un promoteur et que cette parcelle adjointe à la propriété augmenterait la shon. Roland Allaire précise que cette parcelle n'est pas à vendre, qu'elle n'est pas constructible et que la Sogesdev n'est pas un promoteur.

Cette délibération a été votée malgré 2 voix contre et 4 abstentions.

#### ■ Élections municipales

Vendredi 23 novembre à 20 h 15, salle de l'ancienne mairie, angle place du marché, avenue de la République. « Pornichet-a-venir » rencontre les habitants avant de finaliser son programme pour les élections. Patricia Gallerneau invite tous les Pornichétins et plus particulièrement ceux du Centre et du quartier de Mazy à venir échanger et participer à l'élaboration du programme municipal, tél. 06 24 63 30 11.

**Jusqu'au 30 novembre**

# PORTES OUVERTES

**"Un confort... pour que la vie soit plaisir !"**

**GRATUIT :**

- test de votre audition\*
- conseils personnalisés
- essai des aides auditives\*\*

**PRESQU'ÎLE AUDITION**  
Michel & Véronique Champault  
90, av. du Général de Gaulle  
PORNICHET 02 40 53 14 93  
ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Piles et Produits OFFERTS\*\* pour l'achat d'un appareil auditif**

\* test non médical \*\* voir conditions